

Compte-rendu de la réunion de la CDAMC du vendredi 30 mars 2012.



NOMS	Prénoms	Présents	Excusés	NOMS	Prénoms	Présents	Excusés
MACADRE	Bruno	X		DEVILLE	Thomas		X
DUCROCQ	J Michel		X				
POETTE	Jérôme	X		MOUTIER	Pierre		X
PATER	Benoît			VIVIEN	Céline		X
BRIDOUX	Daniel	X		VIVIEN	Bernard		X
BLONDELLE	Bernard		X	FLAMME	Morgan		

Séance ouverte à 19h00 Le président fait adopter le PV de la réunion du 21 février 2012. **Le PV est adopté.**

ORDRE DU JOUR : Charte de l'arbitrage 2012

Formation 2011-2012

Dispositions financières 2012-2013

Saison 2012-2013 (dossier d'inscription, formation)

Questions diverses

Charte de l'arbitrage 2012

Le président en charge de la charte de l'arbitrage présente aux membres présents le bilan du contrôle à postériori.

Deux clubs ne sont pas en règle. Ils seront informés par le comité et seront pénalisés comme prévu dans les règlements de la charte

La 1^{ère} année 150 € par arbitre manquant au regard du 1^{er} article de la charte.

La 2^{ème} année 150 € par arbitre manquant et -1pt au classement de chaque équipe de l'association sportive concernée par les championnats à obligation. Guise (150 € et - 1pt au classement final du championnat) St Erme (300 €)

Formation 2011-2012

Les responsables étant absents le bilan est repoussé à la prochaine réunion.

Demande de VAE

M Luc Cluysen de l'ABBA a fait parvenir à la CDAMC une demande de reconnaissance d'aptitude à l'arbitrage dans le cadre de la validation des acquis d'expérience. Cette demande est validée et sera transmise à la CRAMC pour une validation de niveau régional.

M Cluysen a informé par mail la commission de sa participation et de sa réussite au stage de formateur de formateur.

Dispositions financières 2012-2013

Les membres présents après débat, proposent de présenter au comité directeur une augmentation de l'indemnité de match de 2 € pour les rencontres seniors et cadets, et de 1 € pour les rencontres de jeunes.

L'indemnité kilométrique fixée par la FFBB n'augmente pas, elle sera de 0.36 € du Km.

La commission propose également d'augmenter le forfait d'arbitrage de 2 € pour les rencontres seniors et de 1.5 € pour les rencontres cadets.

Une proposition est faite de garder en caution la valeur d'une ou deux rencontres arbitrées de début de saison pour palier aux différentes pénalités des arbitres. Cette caution sera bien sûr restituée en fin de saison et réapprovisionnée en cas de besoin.

Saison 2012-2013 (dossier d'inscription, formation)

La fiche de renseignements arbitre est revue et corrigée en fonction des besoins.

La forme et le contenu du dossier d'inscription au stage de début de saison seront reconduits.

Les documents concernant la formation seront étudiés lors de la prochaine réunion.

Le principe des deux échéances de juin avec préinscription et octobre avec confirmation et paiement sera reconduit.

Questions diverses

Demande d'arbitre.

Suite à la demande de la commission technique et jeune d'un arbitre pour accompagner la sélection départementale au TIL, la CDAMC décide de retenir la candidature d'Anthony Mygardon pour représenter le département à cette compétition.

Stage de Fort Mahon

Actuellement quatre candidats se sont portés volontaires pour participer au stage de perfectionnement organisé par la Ligue de Picardie et la CRAMC à Fort Mahon les 29 et 30 juin et le 1^{er} juillet.

Benoît Cagny de Chauny / Anthony Mygardon de Laon / Alexi Piotrowski de Gauchy / Luc Cluysen de l'ABBA.

Pénalités

D Bridoux informe la commission que le club de Bohain ne s'est toujours pas acquitté de la pénalité 2011 de la charte de l'arbitrage (150 €)

Un rappel sera demandé auprès du comité.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance.

Fin de séance à 21h30.

Le Président et secrétaire de séance.


Bruno Macadré